PROVINCE DE QUÉBEC SAINT-GEORGES

AVIS PUBLIC

ALIÉNATION DE BIENS

AVIS PUBLIC est donné par la soussignée greffière que la Ville de Saint-Georges a procédé à l'aliénation, autrement que par enchère ou soumission publique, des biens suivants :

Bien aliéné	Acquéreur		Prix
Lot 6 590 619 du Cadastre		BRETON	62 586,00 \$ excluant les
du Québec, circonscription	QUIRION INC.		taxes applicables
foncière de Beauce			

Le présent avis est publié conformément aux dispositions du paragraphe 1.0.1. de l'article 28 de la *Loi sur les cités et villes*.

Donné à Ville de Saint-Georges, ce 18° jour d'octobre 2023.

Me Isabelle Beaulieu, notaire

Greffière